



## UNE OFFRE COMPLÈTE

- **OUTILS POUR AGIR**  
Publications et données, formations, méthodologies, dispositifs de reconnaissance
- **ANIMATION**  
Événements, mise en réseau des acteurs territoriaux et économiques, partenaires et relais
- **CONSEIL ET EXPERTISE**  
Auprès des citoyens, des acteurs publics et des entreprises
- **FINANCEMENT**  
Des aides adaptées à la maturité des projets



**170**  
STRUCTURES-RELAIS ET

**200**  
CHARGÉS DE MISSION

### DES RELAIS ET RÉSEAUX POUR DÉPLOYER LES DISPOSITIFS ET DIFFUSER LES MESSAGES DE L'ADEME

- Les Missions Chaleur renouvelable
- Envirobat Occitanie
- Conseil en énergie partagé
- Terres EFC Occitanie
- Réseau compost citoyen
- Recycl'occ textile
- Les Générateurs
- Res'occ, le réseau régional des achats publics durables
- ...



### DES PARTENARIATS pour construire et mettre en œuvre des politiques publiques

Sous la coordination du Préfet de région, avec les services de l'État et les autres opérateurs (Agences de l'Eau, CEREMA, OFB, BPI, Banque des Territoires...), ainsi que la Région Occitanie, les Chambres consulaires, etc...



## Zoom sur le FONDS VERT

Depuis 2023, le Fonds vert est un dispositif inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires.

Il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie. Dans le cadre de ce Fonds vert, l'ADEME est en charge des mesures «Recyclage des friches polluées», «Soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets», «Territoires d'industrie en transition écologique» ainsi que du suivi de la mise en œuvre des projets.



## Des dispositifs financiers

### AU SERVICE DES PROJETS RÉGIONAUX

- **Le Fonds Chaleur**, pour le développement de la production de chaleur renouvelable
- **Le Fonds économie circulaire**, en faveur de la réduction et de la valorisation des déchets et de l'économie circulaire
- **Le Fonds Air Mobilité**, pour l'amélioration de la qualité de l'air et le développement des nouvelles mobilités
- **Les Fonds confiés à l'ADEME** dans le cadre de France 2030 et du Fonds vert

## FOCUS

SUR



L'ADEME est l'un des opérateurs de France 2030, le plan d'investissement de l'État lancé en octobre 2021.

Elle est chargée d'expertiser et de financer les innovations et les industrialisations, à travers des appels à projets déclinés selon les axes suivants :

- Décarbonation de l'industrie
- Hydrogène décarboné
- Recyclage
- Produits biosourcés
- Décarbonation des mobilités
- Énergies renouvelables
- Ville durable
- Bois-forêt
- Numérique responsable
- Eau

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

## 2 PUBLICS PRIORITAIRES

- Les collectivités
- Les entreprises

### ORGANISATION

**3** sites centraux regroupant les directions techniques

**17** directions régionales

En Occitanie :  
**50** collaborateurs sur 2 sites (Toulouse et Montpellier)



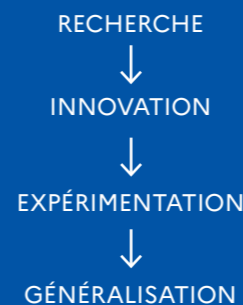
### UNE STRATÉGIE NATIONALE DÉCLINÉE RÉGIONALEMENT

Sur la base de la stratégie nationale de l'ADEME, l'activité de la Direction régionale est structurée autour de 5 grandes orientations :

- l'accompagnement de la généralisation des bonnes pratiques,
- le soutien aux démarches innovantes en matière de transition écologique et énergétique,
- l'apport d'une expertise de terrain, en appui aux collectivités locales et aux acteurs économiques,
- l'aide à la mise en œuvre de démarches territoriales globales (énergie-climat et économie circulaire),
- le déploiement de démarches partenariales, pour la démultiplication des actions de l'ADEME.

### Une démarche globale d'intervention

L'ADEME accompagne les différents acteurs, de la recherche jusqu'à la massification des solutions



## 5 priorités thématiques opérationnelles



- le développement des énergies renouvelables
- la décarbonation de l'industrie
- la transition vers une économie circulaire
- la mobilité et la qualité de l'air
- les démarches territoriales intégrées

Ainsi que des démarches transversales liées au contexte régional tel que l'adaptation au changement climatique ou le tourisme durable.